

Communiqué de presse

Rapport du département Leuenberger sur la future politique climatique de la Suisse

Inutile taxe d'incitation

Berne, 16.08.07 – routesuisse – Fédération routière suisse FRS a pris acte du rapport climatique publié par le département Leuenberger et rejette la proposition d'une taxe d'incitation globale avec une affectation partielle en faveur notamment des transports publics (TP). Il est beaucoup plus efficace d'exploiter tous les moyens techniques à disposition et de soutenir des projets concrets de réduction des émissions à l'étranger (CDM et JI) pour diminuer la production de CO₂.

La politique climatique locale (donc suisse) a des limites évidentes. Même si la Suisse supprimait complètement ses émissions de gaz à effet de serre, elle n'influencerait guère des phénomènes comme les conditions météorologiques, le permafrost ou le recul des glaciers. La part de la Suisse aux émissions mondiales de CO₂ produites par l'homme (1,5% avec une tendance à la baisse) est en effet beaucoup trop faible. De plus, l'économie suisse est déjà extrêmement efficace en termes de CO₂: elle prend la tête du classement mondial selon la quantité de CO₂ générée par unité de produit intérieur brut (PIB). Il est dès lors totalement déplacé de vouloir réduire encore une fois de 21% (!) les émissions suisses jusqu'en 2020 par rapport à leur niveau de 1990.

Le rapport climatique du DETEC se limite une fois de plus à une optique nationale et ne voit de salut que dans une taxe d'incitation globale, cette fois-ci avec une affectation partielle en faveur des TP. Cette taxe de 30 à 50 centimes par litre de carburant, dont le produit serait en majeure partie remboursé ou redistribué, est un pur exercice-alibi qui sert juste à donner bonne conscience, car ce prélèvement n'a guère effets prouvés sur le climat.

Deux autres mécanismes du Protocole de Kyoto ont, en revanche, une efficacité réelle: le Clean Development Mechanism (CDM) et le Joint Implementation (JI). Le centime climatique est la preuve indiscutable qu'une concentration sur les mesures CDM et JI à l'étranger est la bonne voie à suivre pour la Suisse. Selon le business plan définitif de la Fondation Centime climatique, cette mesure permet en effet de réduire les émissions globales de CO₂ de 10 millions de tonnes moyennant des certificats Kyoto tirés sur des projets de qualité réalisés à l'étranger.

routesuisse demande un recours accru aux mécanismes d'incitation du protocole de Kyoto qui prévoit des investissements dans des technologies propres au tiers monde. Les réductions des émissions de CO₂ ainsi obtenues sont imputées au bilan national. S'agissant des émissions de gaz à effet de serre, la devise n'est donc plus «penser globalement, agir globalement», mais «penser localement et agir globalement».

routesuisse soutient les efforts de réduction des gaz à effet de serre dans la mesure où cette politique climatique n'impose pas des sacrifices excessifs et surtout inutiles ainsi que des changements de comportement fondamentaux à la population et à l'économie. Les mesures de réduction doivent reposer sur les trois piliers suivants: elles doivent être facultatives, exploiter le potentiel technique de réduction et impliquer une réduction avantageuse des émissions dans les pays en développement et émergents.